



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO

E-E49460

VALABLE JUSQU'AU

15/11/2026

ÉDITÉ LE 01/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1971

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 28/02/2025

Capital : 400 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANCY

Siret : 771 800 034 00064

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 54 3377 02 0

Assurance Responsabilité Travaux :

CAMBTP 1/257073

Assurance Responsabilité Civile :

CAMBTP 1/257073

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : ENTREPRISE MODERNE PEINTURE DU XAINTOIS

14 RUE BLAISE PASCAL
54320 MAXEVILLE

Téléphone : 0383352191

Fax : 03 83 32 75 91

Portable : 06 23 34 61 76

Responsabilité légale :

BL FINANCES (519 371 710) / LIDOVE BERTRAND PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : contact@empx.fr

Effectif moyen : 51

Tranche de classification : EFF4

Chiffre d'affaires H.T. : 10 768 976

Tranche de classification : CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6112	Peinture et ravalement (Technicité confirmée)	26	22/09/2026
6133	Peinture industrielle		22/09/2026
6212	Revêtements textiles en lés	10	22/09/2026
6223	Revêtements résiliants (pvc, caoutchouc, linoléum et assimilés) (Technicité supérieure)		25/09/2025
6311	Carrelages - revêtements (Technicité courante)	5	19/09/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)	18	19/09/2023
Nombre total de qualifications : 6			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.

Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E49460

VALABLE JUSQU'AU 15/11/2026

ÉDITÉ LE

01/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1971

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 28/02/2025
400 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANCY

Siret : 771 800 034 00064

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 54 3377 02 0

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1/257073

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1/257073

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : ENTREPRISE MODERNE PEINTURE DU XAINTOIS

14 RUE BLAISE PASCAL
54320 MAXEVILLE

Téléphone : 0383352191

Fax : 03 83 32 75 91

Portable : 06 23 34 61 76

Site Internet :

E-mail : contact@empx.fr

Responsabilité légale :
BL FINANCES (519 371 710) / LIDOVE BERTRAND PRÉSIDENT

Effectif moyen : 51

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	19/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	19/09/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.